Informations de base

2000/0292(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Conservation des ressources de pêche: reconstitution du stock de cabillaud en mer d'Irlande, mesures pour 2001 Abrogation 2009/0024(CNS) **Subject** 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche **Zone géographique** Irlande	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	PECH Pêche	NICHOLSON James (PPE-DE)	28/11/2000
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**	
	Affaires maritimes et pêche		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
22/11/2000	Publication de la proposition législative	COM(2000)0745	Résumé
11/12/2000	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
05/02/2001	Vote en commission		Résumé
05/02/2001	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0042/2001	
12/02/2001	Débat en plénière		
13/02/2001	Décision du Parlement	T5-0066/2001	Résumé
14/02/2001	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
14/02/2001	Fin de la procédure au Parlement		
15/02/2001	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2000/0292(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Abrogation 2009/0024(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037 Règlement du Parlement EP 170
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/5/14306

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0042/2001	05/02/2001	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0066/2001 JO C 276 01.10.2001, p. 0023-0046	13/02/2001	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2000)0745 JO C 062 27.02.2001, p. 0311 E	22/11/2000	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Règlement 2001/0300
JO L 044 15.02.2001, p. 0012 Résumé

Conservation des ressources de pêche: reconstitution du stock de cabillaud en mer d'Irlande, mesures pour 2001

2000/0292(CNS) - 14/02/2001 - Acte final

OBJECTIF : prévoir des mesures supplémentaires de protection des stocks de cabillaud en mer d'Irlande pour la saison 2001. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Règlement 300/2001/CE du Conseil instituant des mesures visant à reconstituer le stock de cabillaud en mer d'Irlande (division CIEM VII a) applicables en 2001. CONTENU : Des avis scientifiques émis par le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) en novembre 1999 indiquent que la quantité de cabillauds adultes actuellement présents en mer d'Irlande a atteint un niveau historiquement bas et risque de continuer à décliner en 2001. Il y a donc lieu de craindre que ce stock ne puisse pas se reconstituer facilement par simple reproduction. Des mesures ont déjà été prises en vue de protéger les cabillauds adultes pendant la saison du frai 2000, afin de leur permettre de produire autant d'oeufs que possible dans l'espoir que les jeunes cabillauds seront abondants cette année (règlement 304/2000/CE de la Commission du 9 février 2000). Durant la période d'application desdites mesures, des travaux scientifiques complémentaires ont été réalisées et l'expérience acquise démontre qu'il y a lieu de modifier pour 2001 les conditions précises applicables en 2000. En particulier 2 types de pêche qui avaient été interdites auparavant dans une zone de la mer d'Irlande seront désormais autorisées avec le présent règlement et devraient faire l'objet d'une surveillance et être soumises à des conditions prévoyant la suspension de ces activités si les prises accessoires de cabillaud devenaient excessives. ENTRÉE EN VIGUEUR : 15.02.2001.

Conservation des ressources de pêche: reconstitution du stock de cabillaud en mer d'Irlande, mesures pour 2001

2000/0292(CNS) - 13/02/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. James NICHOLSON (PPE-DE, UK), le Parlement se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission pêche (se reporter au résumé précédent).

Conservation des ressources de pêche: reconstitution du stock de cabillaud en mer d'Irlande, mesures pour 2001

2000/0292(CNS) - 22/11/2000 - Document de base législatif

OBJECTIF : prévoir des mesures supplémentaires de protection des stocks de cabillaud en mer d'Irlande pour la saison 2001. CONTENU : Des avis scientifiques émis par le Conseil international pour l'exploration de la mer (CIEM) en novembre 1999 indiquent que la quantité de cabillauds adultes actuellement présents en mer d'Irlande a atteint un niveau historiquement bas et risque de continuer à décliner en 2001. Il y a donc lieu de craindre que ce stock ne puisse pas se reconstituer facilement par simple reproduction. Des mesures ont déjà été prises en vue de protéger les cabillauds adultes pendant la saison du frai 2000, afin de leur permettre de produire autant d'oeufs que possible dans l'espoir que les jeunes cabillauds seront abondants cette année. La Commission propose avec le présent texte de poursuivre les mesures initiées en 2000 en mettant en place des conditions similaires pendant la saison du frai 2001.